

Revue professionnelle de l'Information-Documentation
pour les professeur-e-s documentalistes de
l'Enseignement Agricole

**N°4 Spécial Rénovation BTSA
Juillet 2022**

**L'information-
documentation
dans le BTSA
rénové**



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

Du côté des textes institutionnels	Déclinaison pédagogique	Pour aller plus loin
Architecture et calendrier de la rénovation 3	Proposition de progression pédagogique 8	Fiche guide pour la partie écrite 11
Synthèse des textes de référence 4-7	Explication de la progression proposée par le GAP 9-10	Liste d'outils possibles pour créer le SID numérisé 12
Le référentiel de diplôme BTSA		Clin d'œil du GAP : Présentation de l'outil NOTION 13
La note de service DGER/SDES/2022-161 du 18/02/2022		Prochain numéro 14
Le document d'accompagnement BTSA Toutes options Module M3		

EDITO

Ce numéro spécial de la revue GAP&Doc vise à répondre aux nombreuses demandes liées à la mise en œuvre de la rénovation en cours des référentiels de BTS. Comme pour les autres numéros de la revue, celle-ci ne propose pas un modèle unique à suivre mais suggère quelques pistes d'interprétation et de déclinaisons pédagogiques de ces nouvelles prescriptions.

Les choix effectués restent centrés sur les savoirs et les contenus à enseigner en information-documentation. Cette orientation souhaite éviter deux dérives. L'une méthodologique qui aborderait uniquement l'habileté à construire un système d'information sans regard sur les contenus de notre discipline. L'autre technologique qui serait axée sur les choix et usages d'outils numériques.

Pour cela nous proposons une progression pouvant être utilisée en tant que telle ou simplement comme une série de séquences pédagogiques autonomes. Elle se réfère aux savoirs spécifiques nécessaires à l'apprentissage de l'information-documentation.

Vous trouverez dans ce numéro une synthèse des textes officiels publiés à ce jour, un exemple de progression pédagogique sous deux formes, une textuelle et l'autre schématique, une fiche guide pour la partie écrite d'analyse réflexive à réaliser par les étudiants, une liste des outils possibles pour la construction de systèmes d'information documentaires et un exemple détaillé d'un de ces outils.



Un deuxième numéro spécial portant sur la rénovation du baccalauréat professionnel est projeté, le numéro annoncé sur la traçabilité de l'information paraîtra ultérieurement.

Bonne lecture !

Cécile Gardiès et le GAP documentation

Du côté des textes institutionnels

Architecture et calendrier

La nouvelle architecture des référentiels BTSA intègre les évolutions des lois sur la formation professionnelle : lois n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel relatives à la formation professionnelle. Les modules professionnels et ceux du tronc commun sont rénovés selon le même calendrier.

Rentrée 2022	Rentrée 2023	Rentrée 2024	Rentrée 2025
Technico-commercial (TC) Viticulture-Oenologie (VO)	Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (Anabiotec) Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BioQualim ex STA) Agronomie : cultures durables (ACD ex APV) Métiers du végétal : Alimentation, ornement et environnement (MVAOE ex PH)	Aquaculture Aménagements paysagers (AP) Gestion et protection de la nature (GPN) Gestion forestière (GF)	Productions animales (PA) Gestion des équipements agricoles (GDEA) Gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU) Développement, animation des territoires ruraux (DATR) Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE) Développement de l'agriculture des régions chaudes (DARC)

Calendrier
de la rénovation
à consulter sur [https://chlorofil.fr/diplomes/
second
aire/btsa/reforme-renovation](https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/reforme-renovation)

Synthèse des textes de référence

1- Référentiel de diplôme BTSA

Il comprend le référentiel d'activités, le référentiel de compétences, le référentiel d'évaluation et le référentiel de formation.

- Le référentiel d'activités décrit les emplois de niveau 5 correspondant au diplôme, les activités exercées (fiche descriptive d'activités - FDA) et les situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences.

- Le référentiel de compétences, par définition, identifie les compétences et les connaissances qui en découlent ; il correspond à la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.

- Le référentiel d'évaluation présente non seulement les modalités d'évaluation mais aussi les critères retenus pour l'évaluation des capacités du référentiel de compétences ; chaque bloc de compétences correspond à une épreuve de diplôme.

- Le référentiel de formation est structuré en modules, organisés sous forme de savoirs mobilisés pour l'atteinte de chaque capacité et d'attendus de formation.

Cette structuration contient :

- la certification par blocs

de compétences au regard des champs de compétences définis dans le référentiel d'activités

- une détermination des capacités par blocs de compétences en référence aux SPS

- le tronc commun a été redéfini : il intègre des capacités relatives au projet personnel et professionnel de l'apprenant mobilisant des périodes en entreprise et des enseignements d'initiative locale (EIL) en visant l'adaptation à des enjeux ou des contextes particuliers.

Exemple du BTSA technico-commercial à consulter [ici](#)

Pour l'information-documentation :

Dans le référentiel de compétences, la capacité 3 correspond au bloc de compétences 3 (B3) « Communiquer dans des situations et des contextes variés », la capacité évaluée est la C3.1 « Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public » et mobilise les savoirs qui permettent d'acquérir une culture informationnelle.

Dans le référentiel d'évaluation, les modalités d'évaluation de l'épreuve E3 correspondant au bloc de compétences 3 sont l'évaluation certificative en cours de formation (ECCF) pour les candidats en CCF y compris pour les candidats dans la modalité du BTSA semestrialisé et les évaluations ponctuelles terminales (EPT) pour les candidats hors CCF (candidats libres).

Dans le référentiel de formation, la capacité évaluée est la C3.1 « Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public ». Les deux critères d'évaluation pour cette capacité intermédiaire sont : l'utilisation raisonnée des systèmes d'information en fonction des besoins et le traitement de l'information sélectionnée en vue de sa communication. La grille d'évaluation de cette capacité est construite en déclinant en indicateurs les deux critères du référentiel d'évaluation. Une trame de grille est présentée en annexe 6 de la note de service 2022-261.

L'étudiant doit être capable « de chercher l'information qui lui fait défaut en choisissant les systèmes d'information adaptés, de décrypter l'information, de la traiter pour un usage ciblé en vue de la communiquer dans un contexte social ou professionnel ».

Attendus de la formation

Repérage, analyse et expression de besoins d'information pour soi et pour d'autres

- o Mobilisation des caractéristiques de la notion d'information dans une situation de communication
- o Caractérisation de la notion de document

Utilisation raisonnée des systèmes d'information

- o Identification des principes d'un système d'information et de ses éléments constitutifs
- o Maîtrise des différentes étapes d'un système d'information

Traitement et sélection de l'information en vue de sa communication

- o Maîtrise des circuits et contextes de production, d'édition et de diffusion de l'information
- o Analyse de l'information : condensation et indexation, évaluation de la qualité
- o Organisation de l'information et mise en œuvre de sa diffusion en réponse aux besoins d'information dans des situations de communication

2- Note de service DGER/SDES/2022-161 du 18/02/2022

Elle définit les épreuves et les trois modalités d'évaluation pour les épreuves du tronc commun (candidats en CCF, candidats hors CCF et candidats dans la modalité du BTSA semestrialisé). L'Epreuve E3 « information et communication » valide les capacités du bloc 3, « Communiquer dans des situations et des contextes variés ».

Pour les candidats en CCF, elle est constituée de 3 ECCF :

L'ECCF 3.1 certifie la capacité C3.1 « Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public ». L'évaluation s'appuie sur deux productions (pratique et écrite) évaluées par le professeur documentaliste. Le choix de la situation de communication retenue comme support de l'évaluation (et non comme objet de l'évaluation) est déterminé en fonction du projet de communication mis en œuvre par l'équipe pluridisciplinaire. La partie pratique doit être réalisée avant la partie écrite, un intervalle de 15 jours maximum sépare les deux modalités.

1/ Pour la partie pratique :

L'apprenant conçoit et met en œuvre un système d'information documentaire (SID) finalisé en réponse au besoin d'information analysé dans le cadre de la situation de communication envisagée. Ce système d'information documentaire (SID), obligatoirement créé sous un format numérique, doit intégrer un système de gestion électronique de documents, un corpus documentaire traité, un ou des outils de recherche permettant d'accéder aux informations et éventuellement des outils de travail collaboratif et d'échanges.

2/ Pour la partie écrite :

L'apprenant présente une analyse réflexive formalisée de l'ensemble du processus qu'il a mis en œuvre, de l'analyse du besoin d'information jusqu'à la structuration d'un système d'information documentaire. Cette analyse peut prendre la forme d'un document écrit numérique de deux à trois pages hors annexes.

Cet écrit doit mettre en avant la mobilisation des notions d'information (genres de l'information), de document (support), de système d'information par l'apprenant. Le candidat explique les différentes étapes par lesquelles il est passé pour construire son système d'information documentaire (SID) : analyse d'un besoin d'information, mise en place d'une stratégie de recherche d'information (mobilisation de systèmes d'information adaptés), critères d'évaluation de la qualité de l'information, choix d'organisation, modalités de traitement de l'information en les illustrant d'exemples pertinents qu'il aura préalablement collectés. Se reporter à la note de service pour les précisions concernant les deux autres modalités d'évaluation (candidats hors CCF et candidats dans la modalité du BTSA semestrialisé).

- Le professeur-documentaliste pilote l'évaluation de la capacité C3.1.
- Il est concerné par l'évaluation de la qualité de l'information écrite ou orale dans sa stratégie de communication par exemple dans l'analyse du contexte de communication pour la capacité C3.3 « Communiquer avec des moyens adaptés ».
- Il peut être associé à l'évaluation de la capacité C2.4 « Conduire un projet » dans le cas d'une situation d'évaluation commune C2.4/C3.3.

3- Document d'accompagnement BTSA Toutes options, Module M3 Communication

Ce document a pour objectif d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme. Il propose des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées.

Pour chaque capacité, il reprend les conditions d'atteinte et les attendus de la formation tels que présentés dans le référentiel de diplôme (partie référentiel de formation).

La Capacité 3 correspondant au bloc de compétences B3 : Communiquer dans des situations et contextes variés et se décline en 3 capacités :

C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public

C3.2 Communiquer en langue étrangère

C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés

En information-documentation, pour la capacité évaluée C3.1. « Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public », le document d'accompagnement précise :

« Cet enseignement vise à permettre à l'apprenant d'acquérir une culture informationnelle fondée sur l'acquisition de savoirs spécifiques. Cette culture est nécessaire pour permettre notamment aux apprenants d'analyser l'information et de communiquer dans des situations et des contextes variés tout en augmentant leur niveau de connaissance ».

« L'utilisation raisonnée des systèmes d'information en fonction des besoins d'information ainsi que la mise en œuvre du traitement d'informations pertinentes sélectionnées en vue de leur diffusion sont intégrées dans un projet de communication pluridisciplinaire. Le travail en information-documentation réalisé permet d'offrir des situations de mise en œuvre concrètes dans le cadre de la situation de communication intégrée dans ce projet ».

Pour cela, le professeur documentaliste « veille à bâtir son projet pédagogique autour de situations de communication offrant la possibilité de manipuler des informations de genres différents (...) en lien avec les autres modules du référentiel » dans l'objectif de concevoir un « projet de communication pluridisciplinaire ».

Chacune des notions et notions opératoires - information, document, système d'information, besoin d'information, évaluation de la qualité de l'information, paysage informationnel - est explicitée au regard des savoirs de référence, des enjeux et du sens de leur apprentissage.

Document à consulter
[ici](#)

BTSA RÉNOVÉS : CAPACITÉ C.3.1

Les savoirs de l'information-documentation dans un exemple de progression pédagogique



Explication de la progression proposée par le GAP

La progression est conçue en premier lieu en fonction du ou des projets de communication négociés avec l'équipe enseignante. Le système d'information documentaire (désormais SID) à construire (cf. la partie pratique de l'évaluation certificative en cours de formation 3.1) s'insère dans un projet de communication.

Ce travail de mise en relation va permettre de déterminer avec les étudiants les besoins d'informations qui en découlent pour eux et pour un public donné. Par ailleurs, ce travail de recherche et d'organisation «bibliographique» préfigure l'étape n°1 de n'importe quel projet qui se doit d'être éclairé par un apport d'informations de qualité.

Pour la création de ce SID en format numérique, un outil de Gestion Électronique de Documents (GED) sera choisi sans que celui-ci n'entre en compte dans l'évaluation, il devra comporter un outil de recherche intégré. Le produit final constitue la partie pratique de l'évaluation certificative en cours de formation 3.1.

La progression précise les étapes de conception du SID par les étudiants en les associant pour les enseignants aux notions nécessaires à maîtriser pour réaliser ces étapes et donc aux contenus à enseigner.

Nous détaillons ci-dessous chacune des étapes (le temps consacré à l'enseignement des notions et à la réalisation devra être déterminé par chaque enseignant en fonction des pré acquis et des contextes locaux) et des contenus d'enseignement associés. Cette progression est présentée de manière linéaire mais les étapes sont à considérer dans un processus itératif, c'est-à-dire pouvant se combiner différemment, et comprenant des allers retours sans que ce soit des répétitions en l'état (compléments, précisions, corrections etc) y compris en réinterrogeant les besoins d'informations repérés.

- La première étape de construction du SID est la recherche d'informations et la collecte. A cette étape l'étudiant.e devra maîtriser les caractéristiques du paysage informationnel cf. [GAP&Doc N°3](#) puis la notion de système d'information. Pour l'enseignement, le choix de commencer par le paysage informationnel permet d'introduire l'ensemble des notions qui seront à mobiliser. Aborder ici la notion de système d'information permet de l'envisager dans ses principes et ses usages potentiels avant d'en construire un dans le cadre scolaire et de le mettre en œuvre.

- La deuxième étape est la sélection de l'information qui s'appuiera sur l'enseignement des notions d'information cf. [GAP&Doc N°1](#), de document et la notion opératoire d'évaluation de la qualité de l'information.

- La troisième étape est le traitement de l'information qui sera étayé par l'enseignement des notions opératoires d'indexation et de condensation de l'information cf. [GAP&Doc N°2](#).

- La quatrième étape est l'organisation de l'information qui s'appuiera sur l'enseignement des notions opératoires de classification, classement et référencement bibliographique.

- La cinquième étape est la diffusion de l'information qui précisera l'usage du SID et son public cible déterminant une diffusion restreinte ou large.

La réalisation de toutes ces étapes permettra à l'étudiant.e de constituer le SID répondant au besoin d'information identifié. La partie écrite consiste à rendre compte de l'analyse réflexive du processus de construction du SID. Elle peut se baser sur une problématisation de la conception du SID fournie par l'enseignant qui guide les étudiants dans cette démarche (voir fiche guide).

Il s'agit de montrer le sens que peut prendre l'analyse réflexive : « Tout projet de communication nécessite de s'informer pour apprendre, argumenter, échanger, or, il existe beaucoup d'informations disponibles de valeur hétérogène et il n'est pas facile pour les étudiant.es de se repérer dans le paysage informationnel pour trouver des informations de qualité et utiles pour leurs études ou les projets qu'ils/elles ont à mettre en œuvre.

Comment alors construire un outil permettant de rassembler les « bonnes » informations (pertinentes) pour répondre à son besoin ? Comment rechercher efficacement les informations ? Comment sélectionner les informations pertinentes ? Comment retrouver les informations sélectionnées ? Comment les communiquer à d'autres ?... » Cette démarche ne doit pas se limiter à une description des étapes mais doit montrer le recul pris à l'aide des savoirs pour construire chacune des étapes.

Par exemple sur la deuxième étape l'étudiant.e pourra préciser comment il a déterminé le genre d'informations qui a orienté sa sélection, comment il a repéré le contexte de production de l'information pertinente, et saura argumenter et justifier le choix de tel ou tel contexte.

Il pourra également justifier de ses choix globalement au niveau du SID (et pas de l'outil choisi ou de sa prise en main) en reprenant toutes les étapes et le résultat final de collecte, traitement et organisation des informations sélectionnées. Le lien et l'apport du travail réalisé avec le projet à mener sont de fait importants.

Les difficultés et réussites peuvent être soulignées en expliquant la cause des difficultés et en proposant des remédiations, des perspectives, des prolongements possibles.

L'objectif poursuivi est d'accompagner les étudiant.es dans le repérage et la sélection de l'information en tant que contenu chargé de sens qui demande une appropriation pour apprendre et agir. Ainsi ce travail sur la construction d'un SID au travers de la maîtrise des différentes étapes permet d'aller vers des pratiques informationnelles expertes. Elle permet d'aborder l'ensemble des savoirs à enseigner en information-documentation, ce qui contribue à la construction d'une culture informationnelle.

Fiche Guide de la partie écrite

Introduction :

Tout projet, et en particulier tout projet de communication « nécessite de s'informer pour apprendre, argumenter, échanger, or, il existe beaucoup d'informations disponibles de valeur hétérogène et il n'est pas facile pour les étudiants de se repérer dans le paysage informationnel pour trouver des informations de qualité et utiles pour ses études. Comment alors construire un système permettant de rassembler les « bonnes » informations (pertinentes) pour répondre à son besoin ? Comment rechercher efficacement les informations ? Comment sélectionner les informations pertinentes ? Comment retrouver les informations sélectionnées ? Comment les communiquer à d'autres ?... »

Cet écrit doit vous permettre de revenir sur l'ensemble de la démarche de conception et réalisation de votre SID : vous devrez argumenter et justifier les choix réalisés et/ou analyser les problèmes et difficultés rencontrés en utilisant les savoirs propres à l'information-documentation.

Guide pour l'analyse réflexive : les questions à se poser

Où et par qui sont produites les informations qui ont été recherchées ? (contextes de production de l'information prospectés dans le paysage informationnel)

Dans quels systèmes d'information, les informations ont-elles été recherchées ? (spécificités et pertinence des SI interrogés)

Quels sont les genres d'information rencontrés et privilégiés ? (justifier les informations recherchées selon leur genre : information médiatique, de renseignement, spécialisée ou culturelle)

Quelles sont les caractéristiques des documents sélectionnés et réalisés ? (documents primaires ou secondaires, par attribution ou par intention) . Avez-vous privilégié certains supports d'informations ? pour quelles raisons ?

Comment et pourquoi l'évaluation de la qualité de l'information a-t-elle été réalisée ?

Comment les informations ont-elles été traitées ? Pourquoi ce choix ? avec quels avantages et quels inconvénients ? (type de résumés, indexation, notices bibliographiques)

Comment les informations ont-elles été organisées dans le SID ? Pourquoi ce choix ? avec quels avantages et quels inconvénients ? (classement, présentation)

Comment a été pris en compte le public visé ? (diffusion des informations prévue ?)

Liste d'outils possibles pour créer le SID numérisé

Pearltrees



Evernote



Zotero



Diigo



Freeplane



Pocket



Rendez-vous sur le site [GAP Documentation](#) pour consulter l'ensemble de nos ressources pédagogiques collaboratives

Construire un SID Numérisé avec l'outil Notion



Le prochain numéro de notre revue GAP&Doc sera également un numéro spécial consacré à la rénovation du Baccalauréat professionnel. Sa parution est prévue courant 2023.



Michel Dumas (Inspecteur), Isabelle Couturier (Professeure-documentaliste, LEGTA le Mans), Cécile Gardiès (Professeure, ENSFEA), Hugo Ricoult (Professeur-documentaliste, LEGTA de Chartres), Marianne Rinaldi (Professeure-documentaliste, LPA Castelnau le Lez), Laurent Escande (Professeur-documentaliste, LEGTA Sainte-Livrade), Sylvie Sognos (Formatrice, ENSFEA), Aurélie Canizares (Formatrice, ENSFEA), Jeannick Arondel (Professeure-documentaliste, LEGTA Coutances), Véronique Wozniak (Inspectrice) (non présente).

Revue semestrielle

ENSFEA 2 route de Narbonne
BP22687 31326 Castanet Tolosan, France
ISSN 2610-3117

Comité de rédaction :

Membres du GAP :

Direction de publication :

D. Trémeau

Directeur de l'ENSFEA

Direction de la rédaction :

C. Gardiès

*Professeure de Sciences de l'information
et de la communication*

Maquette :

L. Affortit